



Résiliation d'un contrat de location pro

Par **jcimage**, le **14/04/2008** à **17:12**

Bonjour,

Je suis gérant d'une SARL et je loue depuis nov 2007 des bureaux à un petit propriétaire (petit centre d'affaires).

Je souhaite résilier mon contrat car la surface est devenue trop petite (embauches). Mon contrat (précaire?) stipule que je ne peux pas le résilier sous peine de devoir verser le reste des mensualités.

Est ce légal finalement ?

Que puis je négocier ?

Merci de votre aide

Cdlit,

PS : j'ai déjà signé un autre local